

Le Président



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 15 MAI 2026

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la 4ème séance de la session administrative du jeudi 21 mai 2026

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Séance de questions orales ;
- III) Examen du rapport sur la proposition de loi du pays portant abrogation de la loi du pays n° 2026-1 du 8 janvier 2026 relative aux conditions d'affiliation au régime des non-salariés et au contrôle de leur respect ;
- IV) Examen de la correspondance ;
- V) Clôture de la séance.




Antony GEROS

Le Président



Papeete, le 15 MAI 2026

UNE PROPOSITION DE LOI DU PAYS
À EXAMINER LORS DE LA 4^{ème} SEANCE DE LA SESSION ADMINISTRATIVE
LE JEUDI 21 MAI 2026

1	<u>Rapport n° 42-2026</u> <u>CESEC</u> <u>Discussion générale : 120 mn</u> TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : A FANO TIÀ : NON-INSCRITS :	Temps de parole 10 min 45 mn 33 mn 30 mn 12 mn	Sur la proposition de loi du pays portant abrogation de la loi du pays n° 2026-1 du 8 janvier 2026 relative aux conditions d'affiliation au régime des non-salariés et au contrôle de leur respect. RAPPORTEURS : Antony GEROS, Edouard FRITCH, Nuihau LAUREY, Pascale HAITI-FLOSSE
----------	---	---	---



Antony GEROS